

L'information affichée correspond à l'état du rôle au 7 janvier 2023, 20h00. Des modifications éventuelles au rôle de taxation pourraient avoir un effet rétroactif à la date du présent relevé.

7 janvier 2023
20h00



Rôle de taxation



Dossier en cours de traitement au service de taxation.

Une facturation de taxe foncière annuelle, taxe foncière complémentaire, de droits de mutation, un changement de centroïde ou un certificat de modification est actuellement en préparation pour cet immeuble. Veuillez noter que les données présentées sont sujettes à modification sans préavis.

Fiche de l'immeuble

[Retour au menu](#)

Désignation de l'immeuble

Adresse : 9240, RUE RIVERIN, APP.101, BROSSARD

Ville : BROSSARD

Matricule : 0532-77-1778-000-0101

Cadastre principal : 1835402-P

Unité d'évaluation : 00404615

Propriétaires principaux : KUNCHEV, IVAYLO IVANOV
KOUNCHEVA, CHRISTINA

Adresse postale : 3940 RUE HOUDE SAINT-HUBERT QC J3Y 5S4

Dimension du terrain

Façade	Profondeur	Superficie	Superficie en zone agricole	Superficie totale
54,71 mètres	41,71 mètres	146,140 mètres carrés		

Nombre d'unités

Nbre logements	Nbre commerces	Total
1	0	1

Autres caractéristiques

Condo	Année construction	Code d'utilisation	Classe R	% R	Classe I	% I	EAE
Oui	1990	1000					Non

Cadastres

[Retour au menu](#)

Numéro de cadastre	Façade	Profondeur	Superficie
1835402-P			2 435,600 mètres carrés
1835403			100,500 mètres carrés
1835408-P			

**Rôle triennal : 2022 - 2024**

	Terrain	Bâtiment	Immeuble	Valeur uniformisée	Au	Facteur comparatif	Proportion médiane
Taxable	83 300 \$	132 100 \$	215 400 \$	215 400,00 \$	2020/07/01	1,0000	100,00
Exempt	0 \$	0 \$	0 \$				
Total	83 300 \$	132 100 \$	215 400 \$				
				Mutation			
				264 942,00 \$	2023/01/01	1,2300	

Rôle triennal : 2019 - 2021

	Terrain	Bâtiment	Immeuble	Valeur uniformisée	Au	Facteur comparatif	Proportion médiane
Taxable	62 800 \$	140 600 \$	203 400 \$	203 400,00 \$	2017/07/01	1,0000	100,00
Exempt	0 \$	0 \$	0 \$				
Total	62 800 \$	140 600 \$	203 400 \$				
				Mutation			
				225 774,00 \$	2021/01/01	1,1100	

Étalement dans le rôle : 2022 - 2024

Brossard n'utilise pas le principe d'étalement

Sommaire des taxes en 2022

Total taxes foncières annuelles :	1 376,86 \$
Total taxes foncières complémentaires :	0,00 \$
Total autres taxes :	3 621,05 \$
Grand total des taxes :	4 997,91 \$

Taxes foncières annuelles en 2022

[Retour au menu](#)


Année d'imposition	Taxe	Base d'imposition	Référence	Type*	Valeur imposable	Taux	Montant
2022	RÉSIDUELLE	ÉVALUATION	REG-443	G	215 400,00	0,470700	1 013,89 \$
	RÉSIDUS ULTIMES (ORDURES)	LOGEMENTS	REG-433	G	1,00	110,000000	110,00 \$
	MATIÈRES RECYCLABLES	LOGEMENTS	REG-433	G	1,00	37,000000	37,00 \$
	ÉCOCENTRE/ COLLECTE ENCOMBRANTS	LOGEMENTS	REG-420	G	1,00	30,000000	30,00 \$
	RÉSEAU ROUTIER - FIXE	UNITÉ	REG-433	G			62,00 \$
	RÉSEAU ROUTIER - LOGEMENT	LOGEMENTS	REG-345	G	1,00	35,000000	35,00 \$
	COMPLEXE AQUATIQUE-INFRA.	UNITÉ	REG-433	G			30,00 \$
	FRONTAGE TAXABLE			R			4,74 \$
	SUPERFICIE TAXABLE			R			54,23 \$

Nombre de versements : 4

Échéance : 2022/02/09	Montant :	344,22 \$
Échéance : 2022/04/11	Montant :	344,22 \$
Échéance : 2022/06/10	Montant :	344,22 \$
Échéance : 2022/08/09	Montant :	344,20 \$

Total taxes foncières annuelles : 1 376,86 \$

* Types de taxes

G: taxe générale

R: taxe de règlement

U: versement unique

Taxes foncières complémentaires en 2022

[Retour au menu](#)


Période d'imposition	Taxe	Base d'imposition	Référence	Type*	Valeur imposable	Taux	Montant
----------------------	------	-------------------	-----------	-------	------------------	------	---------

Autres taxes en 2022

[Retour au menu](#)


Date de facturation	Taxe	Montant
2022/05/30	DROIT DE MUTATION	3 428,00 \$
2022/09/15	AQUEDUC	193,05 \$

Total autres taxes : 3 621,05 \$

Notes

[Retour au menu](#)


NOUVEAUTÉ: AJUSTEMENT DE CONSOMMATION D'EAU POUR CONDOMINIUMS

Depuis août 2022, la facturation d'eau des immeubles à condos se fait directement à chaque copropriétaire selon sa fraction.

*** Si une facture d'eau apparaît au relevé de taxe, il s'agit bien d'une facture payable par le propriétaire.***